

Procès-verbal de la consultation électronique

Du jeudi 24 septembre 9h00 au lundi 28 septembre 2026 9h00

En vertu des articles 6 et 48 des RA FFT, le Président du Comité de la Manche a sollicité l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique concernant la proposition commune (Seniors-Seniors+) de créer une épreuve de consolation lors des épreuves individuelles des championnats de la Manche.

Résultat du vote : sur 16 votants : OUI : 15 - Abstention : 1

La proposition est adoptée, charge aux deux commissions de mettre en application les consolantes de leurs divers championnats.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 29/09/2026.

Patrick Olivier
Secrétaire Général



